



D.2018.07.11.6.9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 11 Juillet 2018

6 – PROJETS TERRITORIALISES

6.9 – Doublement Capacité Ligne A – Garage Atelier de Basso Cambo : Avenant n° 1 au marché n°52M 2017 13103 M « Pont roulant» conclu avec l'entreprise Cible Pont Roulant : Autorisation de signer l'avenant

L'an deux mille dix-huit, le onze juillet à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X	X (M.Grass à/c du point 7)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti jusqu'au point 1.1)	X (à/c du point 2.1)
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X	X (M. Del Borrello à/c du point 2.1)	
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre		X (M. Briand)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe		X (M. Bacou)	
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20180716-20180711-6-9D-
DE
Date de télétransmission : 16/07/2018
Date de réception préfecture : 16/07/2018

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical, a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2017.07.05.6.10 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 11 « Pont roulant » relatif à la réalisation des aménagements de l'atelier de Basso Cambo de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Le marché n° 52M 2017 13103 M, d'un montant de 35.800,00 € HT, a été notifié à l'entreprise Cible Pont Roulant, le 26 juillet 2017, pour une durée de 7 mois.

1° - Objet de l'avenant

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché la fourniture et pose d'un enrouleur pour l'alimentation du pont roulant.

2° - Présentation de l'avenant

Justification de la prestation complémentaire

Le marché initial prévoyait que l'alimentation électrique du pont roulant se ferait par un système de rail électrifié avec contact par frotteur. Non anticipé en phase conception, ce rail était positionné au-dessus de la coursière à une hauteur accessible par le personnel d'exploitation. Ainsi cette solution présentait des risques pour la sécurité des personnes et il a été retenu de venir placer un système de câble avec un enrouleur.

Cette modification fait l'objet d'une plus-value de 1.390,00€ HT

3° - Montant du marché

Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte des modifications des prestations, s'élève ainsi à :

Montant du marché initial :	35 800,00 € HT
Montant du présent avenant :	<u>1 390,00 € HT</u>
Nouveau montant du marché :	37 190,00 € HT

Au regard du montant initial du marché de 35.800 € HT, le montant de l'avenant n°1, qui représente une augmentation de 1 390,00 € HT, correspond à une augmentation de 3,88 % par rapport au montant initial du marché précité.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 1 au marché n° 52M 2017 13103 M et d'en autoriser la signature.

.....

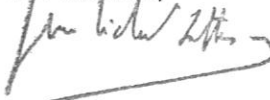
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 52M 2017 13103 M conclu avec l'entreprise Cible Pont Roulant pour un montant de 1 390,00 € HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer ledit avenant et les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

Extension du garage métro Basso Cambo Lot 11 : Pont roulant

AVENANT N° 1

Marche N° 52M 2017 13103 M

Titulaire : CIBLE PONTS ROULANTS



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20180716_20180711-6-9D-
DE
Date de télétransmission : 16/07/2018
Date de réception préfecture : 16/07/2018



Article I. Objet de l'avenant n°1

Le présent avenant n°1 a pour objet de commander et de supprimer des prestations prévues au marché initial.

Article II. Délais d'exécution

Sans objet

Article III. Incidence financière

Le Cadre de décomposition du Prix Global et Forfaitaire (CDPGF) du lot 02 est complété par les éléments suivants :

- **Fourniture et pose d'un enrouleur pour l'alimentation du pont roulant.**
Montant total : 1 390.00 €HT

Le montant total de l'avenant N°1 au marché est fixé à 1 390.00 €HT

Au vu des résultats des études d'exécution et des prix nouveaux, le nouveau montant du marché est de 37.190,00 € HT soit une augmentation de 3.88 % du montant initial du marché.

Article IV. Renonciation

Le titulaire renonce à toute réclamation et recours fondés sur des motifs fondés sur l'objet du présent avenant et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

Fait en un seul original, à Toulouse, le

Mentions manuscrites « Lu et Approuvé »

Le Titulaire

TISSEO Ingénierie

Philippe BUCHBERGER
Directeur